

Régularisation de charges

Par **PIOUPIOU**, le **30/03/2010** à **22:11**

Bonjour,

J'ai quitté mon ancien appartement depuis 02/2009. A la date d'aujourd'hui, la retenue sur la caution des régularisations de charges ne m'a toujours pas été rendu (~300€). L'agence n'a pas les papiers pour effectuer cette régularisation.

Je souhaiterais récupérer cet argent assez rapidement. Quel recours ai-je?

Je croyais que la régularisation devait être faite chaque année.

merci de votre aide.